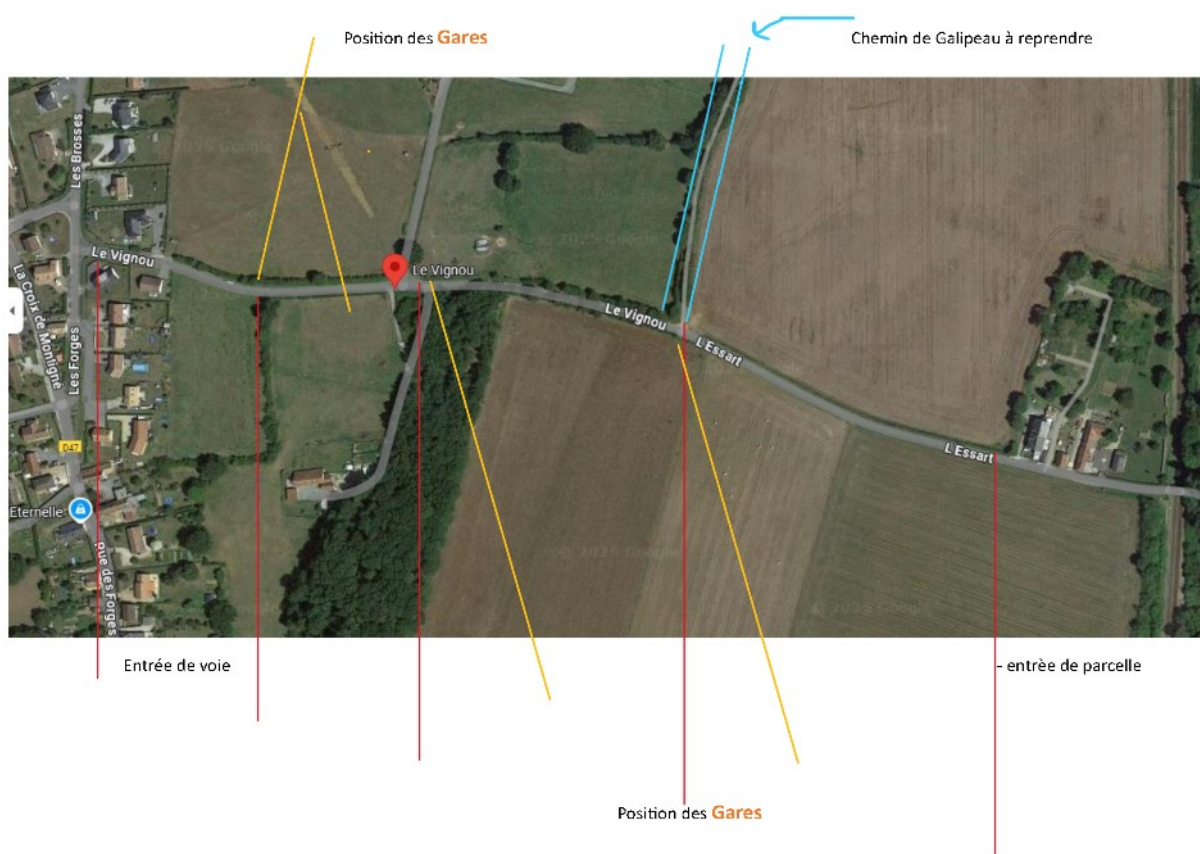


La zone de croisement est l'Arlésienne de Montbizot



Observations :

Le long de la route du Vignou (jusqu'à hauteur du chemin de Galipeau), à droite, se trouve une voie piétonne récemment aménagée.

La voie d'accès goudronnée, route de l'Essart, à l'usine de méthanisation ne figure pas. Si ce document est l'annexe de la convention, ce n'est pas admissible.

Les « gares » et les entrées de voie ou de parcelle n'indiquent rien quant à la **zone de croisement**.

Dans un article daté du mois d'août 2021 on trouve mention de cette difficulté : « Mais un problème est venu se poser avec la municipalité de Montbizot, à propos de la voie communale de l'Essart, au nord. L'aménagement pour permettre de faire passer les tracteurs coûterait plus de 100 000 € à la commune. Les agriculteurs s'en défendent, en rappelant qu'ils payent une taxe foncière sur leurs terres agricoles, à raison de 50 € l'hectare, dont près de la moitié qui va à la commune. « Déjà, s'ils utilisent cet argent-là, ça va leur réduire les coûts », plaisante Didier Vallée. »

La route de l'Essart est-elle utilisée, conformément au projet qui a permis l'autorisation d'exploitation ? Nous posons cette question aux responsables de la SAS Agri Montbigaz, à Monsieur le maire, à Monsieur le préfet.